Mon conseil formation

Administration centrale - Ministère des armées - 2017

Découvrez le service numérique développé par le ministère des armées permettant aux agents d'accéder facilement à la formation adaptée à leur métier actuel et à leur futur métier, aux gestionnaires de dimensionner les formations proposées et de constituer un « cercle des ambassadeurs de la formation » basé sur l'expérience usager.

Formation
Île-de-France
Fonction publique de l'Etat

Description du projet

La direction des affaires financières, au sein du ministère des armées, a développer un outil réplicable disposant de données intelligentes permettant de :

- présenter aux agents d'une famille professionnelle « Métier » les formations adaptées à leur métier actuel et à leur métier futur en fonction des compétences à acquérir et en fonction des avis de leurs pairs ;
- dimensionner quantitativement et qualitativement les formations proposées aux agents en fonction de l'intérêt manifesté par ces derniers pour chacune des formations (connaissance en temps réel des flux) ;
- constituer un « cercle des ambassadeurs formation » échangeant sur leur « expérience usager de la formation continue » entre eux et avec les gestionnaires.

Mon conseil formation est un service numérique proposé sur l'intranet (dans un premier temps) aux civils et militaires du ministère des armées quel que soit leur employeur ou leur gestionnaire RH de rattachement. Le service est testé pour commencer sur les formations des familles professionnelles ministérielles "Finances", "Achats" et "Aide à la décision" (contrôle de gestion, statistiques, management, qualité) et est destiné à être étendu aux offres de formation des familles professionnelles administratives et transverses. Cette plateforme « orientée utilisateurs » se veut un « tripadvisor » et un « last minute » de la formation continue.

Fonctionnalité catalogue : l'ensemble des formations est présenté dans un catalogue interactif avec des possibilités de tri ergonomique et l'accès à une fiche pédagogique visuellement attractive depuis laquelle l'agent peut manifester son intérêt pour la formation (fonctionnalité last minute) ou laisser son avis (fonctionnalité de préconisation)

Fonctionnalité préconisation : La préconisation du stage de formation pertinent est réalisée selon plusieurs dimensions : recommandations des pairs (consultation des étoiles et avis laissés sur les formations de manière transparente), possibilité de devenir "ambassadeur formation" ou d'échanger avec les « ambassadeurs formations » déjà déclarés et auto-évaluation sur les compétences des métiers

du ministère pour se voir proposer les formations pertinentes pour son métier actuel ou pour les métiers d'évolution possible.

Fonctionnalité last minute : l'agent peut manifester son intérêt pour une formation et son intérêt arrive automatiquement sur la liste d'attente de l'offreur concerné. L'agent recevra un formulaire d'inscription pre-rempli dès qu'une place sera signalée par l'offreur comme libre ou libérée
Fonctionnalités tableaux de bord : L'outil collecte automatiquement des données qui permettent aux gestionnaires et employeurs de suivre les parcours de formation de manière qualitative et transverse.

Objectifs et finalités

L’objectif général de ce service numérique est de permettre un accès rapide et facile à la formation pertinente au moyen de préconisations ciblées et de manifestation par l’agent de son intérêt permettant aux gestionnaires de formation d’anticiper les flux et de mieux calibrer quantitativement et qualitativement les sessions de stage nécessaires.disposer d’un outil reproductible et transférable à tout référentiel « emplois et compétences » défini de manière ministériel ou interministériel avec un premier objectif d’étendre, dans les 6 mois après lancement, à d’autres familles professionnelles du ministère les fonctionnalités de l’outil en capitalisant sur les retours d’expérience exposés lors des réunions de la comitologie RH des familles professionnelles :

- préconiser aux agents d’une famille professionnelle « Métier » les formations adaptées à leur métier actuel et à leur métier futur en fonction des compétences à acquérir pour ces métiers et en fonction des avis de leurs pairs ;
- dimensionner quantitativement et qualitativement les formations proposées aux agents en fonction de l’intérêt manifesté par ces derniers pour chacune des formations (connaissance en temps réel des flux) ;
- constituer un « cercle des ambassadeurs formation » hors hiérarchie échangeant sur leur « expérience usager de la formation continue » entre eux et avec les gestionnaires ;
- disposer de données intelligentes associant formations suivies et métiers ambitionnés ;
- articuler un réseau de gestionnaires formations au-delà des périmètres statutaires et hiérarchiques.

.